Quatrième année - N° 217 Edition A B C — LE NUMERO : 15 CENTIMES — Mercredi 7 Août 1918

PRIX DES ABONNEMENTS

1 mois (août) . . . . 3 fr. 75
mois (Août, Septembre) 7 fr. 50

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement sur les bureaux et les facteurs des postes.

Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

LE TÉLÉGRAPHE

QUOTIDIEN LIÉGEOIS D'INFORMATION

Rédaction et Administration :
RUE de la CATHEDRALE, 37, LIEGE
BUREAUX OUVERTS DE 8 à 5 H.

TARIF DE PUBLICITE :
Demande d'emploi, la ligne 40 cent. — Petites annonces, 1 franc. — Réclames, 2 fr. 50. — Avis de Sociétés et Avis des Officiers ministériels 2 francs. — Avis financiers, 4 francs. — Nécrologie 3 francs. — Chronique locale 5 francs.

Communiqués

ALLEMANDS

Berlin, le 5 (soir). — Combats locaux à la Vesle.

Berlin, le 6. — Théâtre de la guerre occidental. — Groupe d'armées du prince Rupprecht de Bavière : Vive activité des reconnaissances, surtout dans les secteurs de l'Ancre et de l'Avre et au sud de Montdidier.

Le soir, l'activité du tir s'est accrue en beaucoup d'endroits. Ce matin des Wurtembourgeois ont pris d'assaut les lignes anglaises au nord de la Somme et des deux côtés de la route Braye-Corbie. Ils ont ramené environ 100 prisonniers.

Front du Kronprinz : Après de vaines actions de détail, l'ennemi a lancé des forces importantes contre le secteur de la Vesle, de part et d'autre de Braisne et au nord de Johenery.

Il s'était fixé provisoirement dans de petits éléments boisés d'où nous l'avons délogé par nos contre-attaques.

Quelques centaines de prisonniers sont restés entre nos mains. Pour le reste l'attaque ennemie échoua, avant d'atteindre la Vesle, devant notre feu d'artillerie et de mitrailleuses.

Le lieutenant Udet a remporté sa 44e victoire aérienne ; le lieutenant Bolle sa 28e.

Berlin, le 5. — A la côte orientale de l'Angleterre, dans les régions à l'est de la Manche, nous avons causé un préjudice de 13,000 tonnes à l'ennemi, en partie à des convois fortement escortés.

AUTRICHIEN

Vienne, le 5. — Aucune opération importante à signaler.

TURC

Constantinople, le 4. — Sur le front en Palestine, l'arrière-train de nos positions a été aussi violemment bombardé hier à certains endroits ; notre artillerie a énergiquement répondu à la canonnade ennemie.

Sur le front en Afrique, près de Dschefara, à l'est de Tripoli, un avion ennemi est tombé dans la mer. Les aviateurs ont été faits prisonniers et leur appareil est entre nos mains.

Le 7 juin, trois avions ennemis ont jeté des bombes sur Murica. Trois torpilleurs ennemis ont bombardé la côte. Ni victimes ni dégâts.

FRANCAIS

Paris, 5 août, 15 h. — Rien de particulier à signaler sur le front de bataille. Nos éléments légers qui ont franchi la Vesle se sont heurtés partout à la résistance de l'ennemi.

Paris, le 5 août, 23 h. — Sur tout le front de la Vesle, la situation reste sans changement. Sur la rive nord, des combats locaux ont eu lieu entre nos éléments légers et les postes ennemis. Journée calme partout ailleurs.

ANGLAIS

Londres, le 4. — Nos patrouilles ont atteint l'Ancre entre Dernicourt et Hamel et sont en contact avec l'ennemi sur cette ligne.

Préceptes arabes

— Ne dites pas tout ce que vous savez ; car celui qui dit tout ce qu'il sait, dit souvent ce qu'il ne doit pas dire.

— Ne faites pas tout ce que vous pouvez ; car celui qui fait tout ce qu'il peut, fait souvent ce qui ne convient pas.

— Ne croyez pas tout ce que vous entendez ; car celui qui croit tout ce qu'il entend, croit souvent ce qui ne peut pas exister.

— Ne vous vantez pas de tout ce que vous avez ; car celui qui se vante de tout ce qu'il a se vante souvent de ce qu'il n'a pas.

— Ne jugez pas de tout ce que vous voyez ; car celui qui juge de tout ce qu'il voit, juge souvent de ce qui n'est pas.

Echos et Nouvelles

A propos du sucre

Il n'est pas sans intérêt de rappeler aux ménagères que les distributions de sucre se font régulièrement chaque mois. Les administrations communales du pays tout entier reçoivent de l'administration centrale des sucres une quantité suffisante pour distribuer à chaque habitant une ration qui ne peut en tout état de cause, jamais être inférieure à 750 grammes par mois. Les magasins communaux ne peuvent, sous aucun prétexte, se dispenser de distribuer mensuellement cette ration. Si dans telle ou telle commune, il n'en était pas ainsi, les habitants doivent savoir qu'ils ont le droit, si pas le devoir, d'aviser l'administration centrale et de réclamer justice.

Il existait à Zwijndrecht (Hollande) une ordonnance déjà ancienne interdisant de jurer dans les cafés et salles accessibles au public. Les autorités locales viennent de prendre un nouvel arrêté qui défend de jurer et de blasphémer sur la voie publique sous peine de six jours de prison au maximum. Il est également interdit d'employer des propos grossiers sous peine d'amende qui sera au maximum de 25 florins.

Le tunnel, que l'on a décidé de percer entre l'Espagne et l'Afrique, formera une section d'une ligne directe Paris-Sénégal. Il sera construit sous la partie la plus resserrée du détroit, c'est à dire que, son entrée placée à Tarifa, la sortie est projetée entre Ceuta et Tanger, sur la côte marocaine. A cet endroit, la mer n'atteint qu'une profondeur de 760 mètres, ce qui permettra de construire le tunnel à 780 mètres. Le tunnel aura 25 kilomètres de longueur et les trains le franchiront, à une allure moyenne de 30 kilomètres à l'heure, en 20 minutes.

Un passeur en Frise, a doublé son tarif. Cette majoration s'applique évidemment aussi au facteur des postes, et par ricochet, l'Etat hollandais supporte en dernière instance cette dépense. Notre passeur, qui tient beaucoup à la clientèle de l'Etat, n'a rien trouvé de mieux que de s'abonner à un journal, que le bon facteur vient apporter tous les jours à la maison du passeur, non sans faire gagner régulièrement à celui-ci le prix du passage.

Chez le Docteur : une grosse fermière dont l'embonpoint va croissant.

-- Docteur, que dois-je faire pour maigrir !

-- Allez habiter 2 mois le pays de Liége, pas plus, seulement !

A TRAVERS LES JOURNAUX

Un document russe

Le «Belgischer Kurrier» de Bruxelles écrit : « Le baron de Rosen séjourna à Pétersbourg, de 1907 à 1915, et fit successivement partie de la Douma et du Conseil d'Empire. Par les rapports qu'il entretenait avec le monde officiel, il put se rendre un compte exact des courants politiques durant la période critique, qui précéda la déclaration de guerre, et il a réuni ses impressions en un mémoire dont nous détachons les passages suivants, les plus importants :

« Dès 1907, remarque le baron de Rosen, on enregistra une aggravation des tendances germanophobes dans les milieux dirigeants. En rendant sa première visite officielle au président de la Douma, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, Nicholson, avait jeté les premières bases de l'alliance contre l'Allemagne et l'assemblée fut de plus en plus le théâtre des menées anti-allemandes.

Les partis de la gauche combattaient l'Allemagne comme le rempart des idées conservatrices ; ceux de droite, à tendances nationalistes, voyaient dans le germanisme, l'ennemi héréditaire du slavisme. Ils étaient soutenus dans leur campagne par le gouvernement qui, n'ayant pas su donner au sentiment national une essence positive, exploitait l'hostilité contre l'Allemagne pour relever le patriotisme.

Ces aspirations trouvaient appui dans la grande masse qui voyait dans les Allemands des concurrents plus capables dans le commerce, l'agriculture et l'industrie. Le parti militaire, désireux de faire oublier l'échec infligé par les Japonais par une guerre en Europe, agissait dans le même sens.

En 1909, il devint évident que les milieux chauvinistes voulaient la guerre à l'Autriche pour libérer la Galicie Orientale dont on représentait les habitants comme des frères de race gémissant sous une domination étrangère. L'annexion par l'Autriche de la Bosnie et de l'Herzégovine fut considérée comme une défaite du slavisme pour laquelle on devait exiger réparation. Lorsque M. Sasonof arriva au ministère, il s'informa de l'état de préparation de l'armée russe. — Nous ne pouvons pas avoir la guerre avant 1914, lui fut-il répondu. Après nous le pouvons et en 1917 il nous la faut.

Le vieux référendaire de la commission parlementaire des crédits militaires, M. Sawitch, avait depuis longtemps prédit que la guerre éclaterait en 1914.

En politique intérieure, la première manifestation germanophobe fut la loi de M. Stolypine destinée à purger progressivement le pays des colons allemands et motivée par l'éventualité d'une guerre avec l'Allemagne, dans laquelle les colons allemands habitant les provinces frontières auraient pu devenir dangereux. Pour motiver les nouveaux crédits maritimes de 1912, on fit ressortir la nécessité d'une guerre avec l'Allemagne.

Dans une conversation que j'eus à cette époque — ajoute le député — avec des officiers de marine, qui voulaient nous convaincre de la nécessité d'une guerre avec l'Allemagne, je fis remarquer que cette puissance n'avait pas d'intentions hostiles contre nous, et qu'elle nous avait prouvé son amitié pendant la guerre avec le Japon notamment en nous prêtant appui lors de l'envoi de l'escadre de l'amiral Rochitwensky.

On me répondit : «Ce fut une ruse infernale des Allemands qui voulaient envoyer notre flotte à sa ruine».

Pendant l'aménagement du port de guerre de Reval, des députés demandèrent au chef de l'Amirauté, si la Russie ne devait pas avoir un second port de guerre. L'amiralissime répondit : «S'il nous en faut un second, nous le construirons à Memel.»

Quelques mois auparavant, une mission anglaise composée de parlementaires, d'officiers et d'ecclésiastiques, visitait Pétersbourg. J'assistai au banquet organisé en cette occasion par la Douma et au cours duquel un général anglais prononça un toast sur les relations futures de l'Angleterre et de la Russie. Des acclamations s'élevèrent : «Ensemble, nous battrons déjà les Allemands !»

Après les négociations avec les Anglais, le ton de la presse devient plus germanophobe encore.

Au printemps 1912, une députation de fonctionnaires et de savants allemands, conduite par le professeur Sehring, arrivait à Pétersbourg, après un voyage d'études à travers la Russie. A cette occasion les milieux parlementaires et la presse manifestèrent ouvertement leur hostilité.

La guerre des Balkans fut l'occasion de manifestations tolérées par le gouvernement et encouragées par la presse. Le but qu'on proclamait était l'affranchissement de la «Russie rouge», la séparation des Slaves du Sud de l'Autriche et la prise de Constantinople.

Dès l'hiver 1913-14, la Douma portait le contingent annuel de 420.000 à 580.000 hommes et le ministre des Affaires Etrangères, discourant à huis-clos à la commission de l'armée, déclarait qu'il était de toute nécessité que la France et la Russie possédassent une armée plus forte que celle du bloc austro-allemand. Il dit même en cette occasion que les idées pacifistes de Guillaume II permettrait à la Russie de choisir son heure.

Le ministre de la marine de l'époque, M. Wojewodski, alla même jusqu'à pronostiquer que les Allemands seraient affamés en trois mois et M. Goremikine, alors président du Conseil, déclarait : «Nos alliés et nous avons décidé d'abattre l'Allemagne. La germanisation des provinces baltiques doit donc prendre fin.» Cet avis était généralement partagé.

Pendant la première phase de la guerre, la haine de l'Allemagne s'exaspéra jusqu'au paroxysme, pour diminuer ensuite, après les victoires allemandes, qui non seulement imposèrent respect aux Russes mais encore amenèrent un déversement de leurs sentiments hostiles.

Telles sont les notes principales contenues dans le mémoire du Baron de Rosen.

Les mouvements en Russie

NOUVELLES DIVERSES

Moscou, le 5. — Les journaux locaux annoncent : On a découvert à Vologda (point de croisement des chemins de fer Moscou-Arkhangel et Petrograd-Iekaterinburg-Tscheljabinsk) une conspiration contre-révolutionnaire. Quarante officiers ont été arrêtés.

A propos de la capitulation de Simbirsk, Trotzki, qui entre temps est parti en train spécial vers Petrograd, a ordonné une enquête.

Le Conseil des commissaires du peuple a accordé 300 millions de roubles pour la lutte contre les Tchéco-Slovaques et les troupes de l'Entente dans la région de la Mer Blanche.

Les forces serbes en Mourmanie sont évaluées à 3000 hommes.

Quinze mille hommes qui s'étaient enfuis lors de la marche en avant des troupes ennemies au chemin de fer Mourman, ont été transférés dans les gouvernements de Saratow et Wornesch.

Le choléra augmente à Moscou.

LA LUTTE ENTRE SEMENOFF ET LES BOLCHEVISTES

Stockholm, le 5. — Le correspondant du «Telegraphen-Union» apprend : Pour la seconde fois, il a été impossible au hetman Semenoff de s'emparer des positions occupées par les bolchévistes. La marche en avant entreprise avec des troupes fraîches a été arrêtée par les bolchévistes. Il s'est vu forcé de se retirer sur la frontière mandchoue où il n'a pu être poursuivi parce que des troupes chinoises ont arrêté les bolchévistes.

Lettre de Bruxelles

Les chefs d'industrie, les grosses firmes commerciales sont en train de brouiller les cartes. Il y a trop longtemps, d'ailleurs, qu'ils trichaient au jeu et leurs derniers atouts viennent d'être engagés dans la lutte, formidablement déchaînée, du prolétariat contre l'exploitation honteuse du haut commerce bruxellois !

Pendant trop de mois, on a spéculé sur des dehors rassurants, sur l'angoisse du dénûment visible ! Trop lâchement, on a feint d'ignorer la famine en habit noir et ces quasi-cadavres, presque des ombres, sous des décors encore pompeux ! Trop ignoblement, on a abusé de leurs sentiments de sacrifice, de noblesse au nom d'une patrie qui n'en demandait pas tant ! Au nom de ce patriotisme d'enseigne, sans âme, sans foi, ni loi, qui profite si bien à ceux qui l'emploient adroitement, on a épuisé la sève des floraisons prochaines, on a vidé les réserves intellectuelles, capables de faire la lumière autour de tout ce qui se trame de vil, d'odieux, d'infâme, sous le couvert de ce mot sublime, soumis à toutes les abjections : la Patrie ! L'arme dont ils se sont servis, les misérables, vient de se tourner sur leur propre poitrine ! L'esclavage où les gros manieurs d'affaires ont réduit les classes les plus intéressantes de la société, les travailleurs manuels ou intellectuels, la servitude indigne qu'ils leur ont imposée, les compromissions auxquelles ils les ont conduits, leur ont, peu à peu, enlevé ce qui faisait d'eux des hommes, des êtres intelligents et pensants. Le cerveau atrophié à force de soucis lancinants, de despotisme infâme, le cœur ulcéré, déchiré à force d'avanies et de rancœurs, les chairs flasques, les os rompus, à force de privations n'ont plus rien laissé de l'humaine flamme qui les soutenait dans leur fière résistance, l'esprit, l'âme, le cœur s'en sont allés, arrachés par la furie de la tempête où ils se débattent ; et, de toute cette beauté, de toute cette noblesse, de toute cette grandeur, il ne reste plus qu'un instinct animal, sauvage, féroce qui, premier né, dernier pour mourir, lutte, combat, se défend dents et griffes dehors, avec toute la rage de la bête affamée, blessée, acculée, impuissante ! C'est à cette belle œuvre patriotique qu'ont abouti les agissements des accapareurs, des commerçants, portant beau la firme et le nom, les souscripteurs-magnanimes et magnifiques de toutes les œuvres charitables bien affichées, annoncées à larges coups de trompette, mais qui, au milieu du troupeau de faméliques et de miséreux qui font fructifier leurs capitaux, passent indifférents et hautains, les yeux fermés, les oreilles bouchées aux sourdes rumeurs parlant des plaintes mal réprimées. Pour eux, c'est moins qu'une alerte ! Le temps de traverser l'atmosphère de souffrance, de s'engouffrer dans le coupé capitonné qui stationne au bout de la rue, et, déjà, les chevaux ont gagné l'avenue où les marronniers commencent à poser leurs girandoles parfumées. Finis le cauchemar, la vision des yeux sinistres, la nausée des ateliers et des bureaux ! A l'hôtel où les larbins font la courbette, aucune distraction ne manque pour faire évanouir le dernier fantôme. Car ces monstres gorgés de toutes les belles existences qu'ils pillent et exterminent, n'ont même par la pudeur de leur immense fortune gagnée sur les affres et les sanglots de la guerre ! Qu'importe si le menu des restaurants bruxellois ne varie plus, aux pauvres bougres, qu'une demi-portion de terre congelée et un soupçon de viande pâle, le Savoie, la Royale, le Ritz et autres restaurants de marque, n'ont perdu le secret des festins dont Balthazar lui-même aurait rougi. Allez-y donc [illegible] du monde, du demi-monde, des [illegible] des gaupes ; si la justice des hommes [illegible] impuissante pour vous atteindre, [illegible] des centaines de mille morts, qu[illegible]t, pour le mal que vous faites [illegible] et aux orphelins, appelez, [illegible] la malédiction céleste !

ALICE COLIN.

A l'Extérieur

LUXEMBOURG

LES ELECTIONS

Luxembourg, le 5. — Hier, lors du ballottage pour la Constituante, 7 libéraux, 3 cléricaux, 4 socialistes et 2 candidats du parti ouvrier ont été élus, de sorte que la Chambre est composée de 23 cléricaux (auparavant 25), 12 socialistes (5), 11 libéraux (21), 5 membres du parti radical-ouvrier (3), et 2 cléricaux indépendants (0). La défaite des libéraux est la conséquence du cartel des cléricaux du canton industriel de l'Esch avec les socialistes républicains et les ouvriers. Deux des meilleurs cléricaux, l'ex-ministre d'Etat Loutsch et Dupoug n'ont pas été réélus.

FRANCE

PANEM ET CIRCENSES

L' «Humanité» écrit : Il nous faudrait des colonnes pour enregistrer toutes les doléances qui nous parviennent au sujet de la répartition des farines, qui est défectueuse au point que, dans maintes localités, il arrive parfois que la population manque de pain durant plusieurs jours. La question est d'importance, car si le Français a accepté le régime des trois cents grammes, il n'entend point subir celui de la huche vide. On ferait donc bien en haut lieu, de veiller au grain — c'est le cas de le dire. — Si les jeux du cirque ne sauraient être supprimés sans péril, il serait plus dangereux encore de priver le peuple de son pain quotidien.

UKRAINE

LA GREVE DES CHEMINOTS

Kieff, le 5. — La grève des cheminots est en décroissance. Dans de nombreux districts, particulièrement dans le nord, le trafic est presque normal. Le nombre des chômeurs diminue constamment. La situation s'améliore également considérablement sur le réseau de la rive droite du Dnieper.

Cinquante-quatre trains ont quitté Kieff dans la journée d'hier.

La reprise du travail s'effectue aux anciennes conditions.

CREATION D'UN CONSEIL DE REGENCE

Kieff, le 4. — Les journaux publient une loi acceptée par le conseil des ministres et approuvée par le hetman prévoyant la constitution d'un conseil de régence pour le cas de mort ou de maladie grave du hetman ou de son séjour en dehors des frontières du pays. En pareils cas, la direction supérieure de l'Etat reste, jusqu'à la nomination d'un nouveau hetman, aux mains d'un conseil de régence composé de 3 personnes dont le président est nommé par le hetman, le second par les autorités judiciaires supérieures et le Sénat et le 3e par le conseil des ministres.

AMERIQUE

LE COURS DES EMPRUNTS DE GUERRE

Berlin, le 6. — Wolff annonce : A la bourse de New-York, les emprunts de guerre continuent à être traités en dessous de leur cours d'émission et de ce fait, on craint toujours l'application de lois renforcées. Traiter sous le prix d'émission est considéré comme «felony» et condamné en conséquence.

On a déjà créé un fonds de 600 millions de dollars pour soutenir autant que possible les emprunts de guerre à leur taux. Les grandes sociétés industrielles ont décidé de payer à partir de maintenant, uniquement en coupures, des emprunts de guerre, les dividendes, intérêts d'obligations et remboursement de ces actions. Indépendemment du fait de savoir si ce mode de paiement est autorisé légalement, cette distribution de coupures rend un mauvais service à l'émission des emprunts, car on préfère évidemment de l'argent à ces coupures. L'argent est nécessaire à tous et chacun en a besoin pour vivre. Cela explique la hâte de liquider les coupures et c'est précisément ces envois journaliers de coupures de l'emprunt à la Bourse qu'on veut empêcher.

Une semblable manière d'agir est également très défavorable aux souscriptions au 5e emprunt de guerre. Déjà, malgré la grande propagande, le résultat du 3e emprunt est resté de 4.200 millions dollars en dessous du résultat du 2e emprunt. De plus la délivrance des «Saving certificates» laisse beaucoup à désirer. Jusqu'au 30 juin 1918, 600 millions de dollars devaient être déposés. A fin avril, 193 millions de dollars seulement avaient été reçus. Le taux des avances très importantes consenties aux Alliés a augmenté de 4 1/4 à 5 p. c. La Grèce elle-même en a profité. Le dollar continue à perdre dans les bourses neutres. Le 9 mai, la dépréciation du dollar était de 17 p. c. à Amsterdam, de 19 p. c. en Suisse, de 21 p. c. en Suède et de 30,5 p. c. en Espagne. On doit s'attendre à ce que cette situation défavorable persiste. A la longue, il sera très difficile même à l'Union très forte en capitaux, de répondre à toutes les exigences des Alliés.

M. WILSON EN EUROPE ?

Zurich, le 5. — Le «Popolo d'Italia» annonce que le président Wilson aurait le plus vif désir de visiter prochainement les front des armées alliées.

Il ferait la traversée en compagnie de plusieurs membres du gouvernement américain et de quelques sénateurs.

BRESIL

LA GUERRE ECONOMIQUE

Zurich, le 5. — D'après des avis italiens, on a déposé au congrès brésilien un projet de loi défendant tout commerce entre le Brésil et les sujets ennemis.

Le boucher. — Madame, vu la crise du papier, vous me permettrez de ne pas envelopper le morceau de viande que vous m'achetez...

La cliente. — Monsieur, prenez ce billet de tramway. Mais faites bien attention de ne pas placer le morceau à l'endroit où le contrôleur a percé le papier.

DERNIERE HEURE

Une déclaration de Lloyd George

Berlin, le 6. — Wolff T. B. Les journaux berlinois du matin disent que M. Lloyd George a fait une déclaration relative au quatrième anniversaire de l'entrée en guerre dans laquelle il fait de nouveau usage «de calomnies et d'arguments empoisonnés».

Le premier ministre conclut en exhortant la nation à résister.

Arrestation de l'ex-secrétaire de Turmel

Berne, le 6. — Le «Petit Parisien» annonce que sur mandat du capitaine Roussel, le nommé Marius Astruc, ancien notaire, ainsi qu'un homme d'affaire Henri Dothée, ancien secrétaire de Turmel ont été arrêtés. Les inculpés seraient impliqués dans une affaire de chantage, d'extorsions de fonds et de corruption de fonctionnaires.

Sur le front italien

Berne, le 6. — La presse suisse insiste sur les bruits relatifs à un nouvel effort que les Allemands tenteraient contre l'Italie en union avec les Autrichiens.

On ne sait pas encore quel crédit il convient d'accorder à ces bruits, mais en tous cas, il est certain que l'état-major italien se prépare de son côté à toutes les éventualités.

La zône espagnole au Maroc

Berne, le 6. — Le «Temps» annonce de Madrid : La «Gazette Officielle» publie le texte d'une déclaration signée à Lisbonne par laquelle le gouvernement portugais renonce au régime des capitulations dans la zone espagnole du Maroc.

Chronique locale

AU GYMNASE. — Dimanche dernier, le Théâtre du Gymnase, a joué à bureau fermé, aussi, conseillons-nous vivement au public, de prendre ses places à l'avance pour les prochaines représentations de «Michel Strogoff». Jeudi 8 août, en matinée et tous les jours en soirée, continuation du grand succès «Michel Strogoff».

LES VACANCES. — Voici venue l'époque des vacances. A cette occasion, on ne saurait trop recommander la lecture des «Aventures Nouvelles et Merveilleuses du Petit Poucet» que Rodolphe de Warsage a écrit expressément pour les enfants. Cet ouvrage, magnifiquement illustré par le peintre Emile Berckmans, est en vente dans toutes les librairies.

MENUS FAITS. — En sautant sur le tram avant l'arrêt complet, place de Fragnée, M. Louis R., de Seraing a fait une chute qui lui a occasionné une blessure à la tête et des contusions à la partie lombaire.

— Un petit feu a éclaté dans la chambre de M. L., rue Pierreuse. Après quelques minutes d'efforts tout danger était écarté.

— Mme Marie B., 62 ans, rue des Vennes s'est trébuchée sur la bordure du trottoir et s'est occasionnée de fortes contusions aux jambes et aux mains.

Pour vos Centrales, Réseaux et Fournitures électriques adressez-vous aux Etablis. Industr., G. LANDAU, siège cent., Brux., 91, r. du Trône. 19156

VOLS. — La police a verbalisé à charge de Fernand J..., domicilié à Ougrée du chef de vol de 2 draps de lit au préjudice de M. Arthur P... rue Grétry, 17 ; de Arthur R..., rue de Froidmont, pour vol de légumes, au préjudice de M. Hubert Q... ; de Emile D..., quai de Longdoz, 26, qui a vendu à un inconnu une montre en argent qui lui avait été confiée par B... de Beyne-Heusay. On a volé : des pommes de terre au préjudice de M. Jean B..., rue Saint-Laurent, 268 ; du linge au préjudice de Mme Marie, blanchisseuse, rue Burenville, 235 ; des vêtements chez M. René K..., rue Grétry, 30 ; un jambon pesant 5 kgs, chez M. Ernest D..., rue Saint-Paul, 40 ; 2 livrets de caisse d'épargne, import de 700 et 800 frs, une somme de 340 frs et une montre. Des chaussures et 35 frs appartenant à M. Guillaume D., rue Reynier, 7 ; du linge de lit au préjudice de M. G... Joseph, rue Saint-Léonard, 390 ; des mèches américaines de tous calibres, de l'étain et des limes, au préjudice de Lambert D., rue Dony, 84 : 2 chevaux hongre de 3 1/2 ans, la nuit, chez M. C... Auguste, rue Saint-Remacle ; 25 kgs de pommes de terre chez M. Joseph C... rue Eugène Simonis, 39 : de nombreuses cigarettes «Johnson» au préjudice de l'épouse D..., rue Sous l'Eau, 2 (auteur Joseph J..., rue Basse-Wez, 289), et du linge chez M. Désiron Th., rue de l'Amblève, 14. T.

Troca-déro { Jeudi à 3 1/4 h. et à 7 3/4 h. MATANTE NANETE, 3 a. de A. Tilkin AMOURS DI PRINCE, op. de J. Duysenx Vendredi, en l'honneur de Mlle A. Zwyns GATÈYE et LI FEYE dè DJARDINI. 20180

QUE DE PAPIER ! — Un lecteur nous écrit : «Pourquoi, en ce temps de pénurie de papier, laisse-t-on subsister dans tous les bureaux de recette des contibutions des archives (rôles et journaux) vieilles de plus de trente ans. Il y a en Belgique 2618 communes donc 2618 rôles pesant en moyenne 2 kgs — les rôles gardés depuis 30 ans représentent donc un poids de 5236 k. × 30 = 150.080 kgs — allons, que l'on envoie tout ce papier au pilon et, tout en détruisant de nombreux nids à microbes, on atténuera la crise actuelle du papier.

CHEZ NOS «PROFESSIONAL BEAUTIES». — Il nous revient que dans certaines rues de la Ville, habitées principalement par des hétaires, les passants sont en butte à des sollicitations exagérées de la part de ces «dames» qui vont jusqu'à leur enlever des objets leur appartenant, leurs chapeaux notamment, pour les forcer à pénétrer dans leurs «antres». Cette pratique serait paraît-il très courante dans les ruelles interlopes avoisinant la Batte. La police ferait œuvre utile en surveillant très étroitement ces bouges et les prêtresses qui y officient.

IMPRUDENCE DE GOSSE. — En refermant maladroitement une porte, le petit Alfanus Joseph, âgé de 7 ans, et demeurant rue Ste-Walburge, 77, s'est écrasé l'extrémité du medius gauche. Il a reçu les soins de l'interne de garde à l'hôpital des Anglais. V.

GRAINES DE NAVETS, Simonis-Pire, 29, rue d'Amercœur, Liége, Mais. fond. en 1843 1035

LES LEGUMES. — Depuis quelques jours, les nouvelles mercuriales des légumes sont affichées sur nos murs. Ils sont très raisonnables et font sourire d'aise nos ménagères. Mais les appliquera-t-on ? Ça, c'est une autre affaire. Une petite promenade à travers les quartiers commerçants nous a permis de constater qu'un certain nombre de négociants en détail affichent leurs légumes à des prix qui se rapprochent sensiblement de ceux fixés. Par contre, il en est bon nombre d'autres qui se fient à la faiblesse et à la veulerie habituelles du consommateur, ne craignent pas d'afficher ostensiblement des prix supérieurs aux prix officiels. Il ne dépend que du public de faire cesser cet état de choses.

Que chaque ménagère aie la ferme volonté de ne pas acheter ses légumes un centime de plus que les prix fixés. Si on lui demande davantage, qu'elle sorte du magasin et aille se fournir ailleurs. Au besoin, qu'elle menace ces commerçants peu scrupuleux de l'intervention de la police. Il ne faudrait pas répéter souvent ces petites leçons salutaires pour voir tous les détaillants, appliquer comme un seul homme, les prix maxima. Allons, consommateurs, un peu d'énergie ! Il y va de votre intérêt à tous.

CERCLE POLYGLOTTE. — Admission gratuite aux cours du Cercle Polyglotte et de la Chambre Syndicale des Comptables.

Pourront être admis à suivre gratuitement les cours :

1° Du Cercle Polyglotte, des élèves des deux sexes, domiciliés à Liége et âgés de 18 ans au moins.

2° De la Chambre Syndicale Belge des Comptables, dix jeunes gens domiciliés à Liége, âgés de 16 ans au moins, ayant terminé leurs études primaires ou moyennes dans un établissement communal (cours du soir).

3° Id. cinq jeunes filles réunissant les mêmes conditions (cours du dimanche).

Les demandes devront être adressées à l'Administration communale avant le 15 septembre. Indiquer dans les requêtes, l'âge, le domicile, les écoles fréquentées et les diplômes obtenus.

L'UNION FEMININE. — On nous communique : Une réunion aura lieu le mercredi 7 août, à 5 h. 3/4, rue de l'Académie, 1, au 1er.

Ordre du jour : Utilité d'une fédération des œuvres de bienfaisance. — Projets de fête au profit des protégés de l'œuvre.

Toutes les dames y sont cordialement invitées.

PETITE HISTOIRE D'UNE GRANDE DETRESSE. — A peine avions nous inséré l'article de notre correspondant dépeignant la situation malheureuse d'un artiste italien, qui, gravement malade, avait dû entrer à l'hôpital, et craignant de ne pouvoir plus nourrir les chiens qu'il présentait dans les music-hall, que nombre de Liégeois nous offraient d'hospitaliser les animaux de l'infortuné dresseur. Bien que nous n'ayons rien demandé, des sommes d'argent nous sont parvenues à son intention. Une fois de plus, le bon cœur des Liégeois aura prouvé qu'on peut, en toutes circonstances, s'adresser à lui et qu'il est toujours prêt à soulager les infortunes.

Pour les chiens de Boetti

Nous avons reçu les sommes suivantes :

Anonyme, pour les caniches de Boetti	frs 25.00
Joyeux bons envers les animaux. V. B.	25.00
Pour l'Italien Boetti et ses chiens	6.25
Anonyme	1.25
En passant au mien. Jenny	2.50
Prix d'un cigare. V. D.	1.25
Pour les petits chiens de Boetti de la part de Lolotte	75
De la part d'un compatriote	

LE CARNET D'UN LIEGEOIS

Ce brave vieil armurier avait la grippe espagnole. Il n'y mettait pas la moindre malice, et il n'y avait pas, je vous assure, le plus petit grain de snobisme dans son cas.

S'il se plaignait de la grippe espagnole, c'est qu'effectivement il avait une fièvre de cheval, qu'il transpirait comme une alcarazas, et qu'il était plus courbaturé qu'un coureur cycliste qui vient de terminer une épreuve de 24 heures sur piste.

Mais pour rien au monde, il n'eut voulu aller consulter un médecin. Assez de gens ont eu ce mal, se dit-il, non sans raison ; il s'en trouvera bien l'un ou l'autre pour me dire un remède qui me guérira.

— Prenez donc une bonne infusion de thé de quatre-fleurs, lui dit un voisin. Après trois jours, vous vous porterez mieux qu'avant.

Trois jours après, en effet, notre armurier, regaillardi, ingambe, vermeil, accourt, chez celui qui l'a si bien conseillé, lui serre énergiquement la main l'appelle son sauveur.

— Eh bien, fameux, hein, mon thé de quatre-fleurs ?

— Djel creus bin, répond le brave homme d'une voix où vibre une sincère gratitude, djl n'a méye fourni n'saqwè d'si bon di m'vèye ! !

Et dans ses yeux brille encore, par la puissance du souvenir, la sérénité des béatitudes absolues.

Et depuis ce temps-là, c'est chez le pharmacien, et non plus chez le marchand de succédanés de tabac, qu'il va désormais chercher de quoi bourrer sa pipe.

PHÉDON.

Pour remplacer vos LUSTRES, demandez à vos installateurs, les lustres en bois E. I. C. O. se vendant à partir de 27 fr. Pour le gros s'adr, 6, place de Londres (Porte Namur), Bruxelles. 19165

EN PROVINCE

St-NICOLAS. — *Les pommes de terre.* — Une grande quantité de pommes de terre est annoncée. Toutefois on ne peut déterminer le jour de l'arrivage, la chose dépendant du matériel de transport mis à la disposition des expéditeurs.

La messe de Requiem. — Lundi, à 10 h., a été chantée la messe de requiem en l'église de St-Nicolas, à l'occasion de la fête, pour le repos des soldats belges tombés au champ d'honneur. Nombreux étaient ceux qui avaient tenu à assister à cette messe, et c'est à grand' peine que nous parvenons à entrer dans l'église, tant elle était bondée.

Nous y avons remarqué la présence de M. le bourgmestre Lecocq ainsi que les membres du Conseil communal. Les Comités de Secours et d'Alimentation y étaient largement représentés.

Quelques-uns de nos meilleurs artistes avaient été appelés à prêter leur concours à cette occasion, aussi cette messe fut-elle chantée avec toute la ferveur désirable. Y. F.

MONTEGNEE. — *Vols.* — La nuit de vendredi, on s'est introduit dans le jardin de Madame L. Hubien, rue Chaussée et on y a arraché environ 90 fosses de pommes de terre.

La même nuit, des voleurs ont déterré 300 mètres carrés de pommes de terre chez Froidmont Henri, rue Espinette.

J... Guillaume Noël, rue Paul Janson, s'est vu dresser procès-verbal pour avoir vendu des légumes à des prix autres que ceux fixés par l'arrêté de M. le Bourgmestre.

Arrestation. — Lundi, vers 4 h. du matin, l'agent de police auxiliaire Leblanc Jacques, s'en retournait chez lui sa patrouille terminée. Arrivé en face de la ferme Dupuis-Gallier, rue Visé-Voie, il rencontra sept individus portour chacun de trois à quatre gerbes de froment qu'ils avaient volées à la ferme Doumier, à Ailleur. L'agent de police voulut les arrêter, mais il fut terrassé et la bande prit la fuite non sans lui avoir jeté des pierres, Leblanc parvint cependant à prendre plusieurs gerbes.

Les légumes. — M. le Bourgmestre a pris un nouvel arrêté concernant la règlementation des prix des légumes. Ceux-ci seront portés à la connaissance de la population par voie d'affiches. Des affiches seront également placées chez les fermiers, cultivateurs et maraîchers de la commune. A.

OUGREE-SCLESSIN. — *Bon coup de filet.* — En surveillant leur coin de terre, des colons de Sclessin aperçurent soudain une bande d'individus porteurs de lourds paquets. Aidés d'un garde-particulier, ils parvinrent à les tenir en respect jusqu'à l'arrivée de la police qui procéda à leur arrestation et se saisit de leurs paquets qui contenaient du sirop et des courroies qu'ils avaient volés au moulin Philippens, à Angleur.

Les individus arrêtés sont les nommés : Gérard L. et Léon L., de St-Nicolas, Isidore G., de Haccourt, Désiré S. et Clément D., de Jemeppe. Désiré T. et Daniel V., de Seraing, à qui procès-verbal en règle a été dressé.

Epave. — Dimanche matin, on a arrêté des eaux de la Meuse, à Ougrée, le corps de la nommée Detaille Alice, âgée de 20 ans, qui demeurait chez M. Delhaize, rue Ernest Solvay 1, à Sclessin.

Remise des prix. — La remise des prix aux élèves des écoles communales aura lieu dimanche prochain, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle Delhaize, à Sclessin, rue Ernest Solvay, 1. Cette sollennité revêtira cette année un éclat inacoutumé et le public, contrairement aux années précédentes, y sera admis. Immédiatement après la cérémonie aura lieu, au Château de Sauvage, une exposition des travaux des élèves des cours du 4me degré, ménagers et de dessin. Cette exposition se continuera le lundi 12 août. Nous ne saurions trop engager les parents à visiter cette intéressante exposition qui démontrera la valeur de notre enseignement et les progrès accomplis par nos enfants dans le cours de l'année scolaire. Les résultats obtenus par les élèves aux examens de sortie de 6me année d'études sont les suivants : écoles de garçons : sur 84 élèves présentés, 78 réussites et sur 80 filles, 79 ont réussi leur examen. Nos sincères félicitations à nos dévoués instituteurs et institutrices.

Visite des tombes. — Malgré le temps détestable, de très nombreuses personnes ont tenu, cette année encore, à rendre visite, dimanche et lundi dernier, à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Boncelles, aux tombes des militaires tombés au cours de la nuit du 5/6 août 1914, et inhumés à la tombe du Gros-Hêtre, à Ougrée, magnifiquement fleurie pour la circonstance par les soins de l'administration communale d'Ougrée. Nos édiles méritent nos plus sincères félicitations pour les soins vraiment filiaux qu'ils apportent à l'entretien de la tombe de nos braves. J. G.

ANGLEUR. — *Les patrouilleurs.* — Le Conseil communal a procédé, en sa séance du 5 août, à la nomination de six agents auxiliaires ; ce qui porte à onze le nombre des agents de ce corps de police, spécialement destiné aux rondes de nuit et à la garde des propriétés de la commune. Z. A.

BONCELLES. — *Un veau disparu.* — En rentrant son bétail, le fermier Strivay s'est aperçu qu'un veau âgé de 6 mois avait disparu. Il valait 600 francs. Jusqu'à présent les recherches sont restées infructueuses. D. L.

HOLLOGNE-AUX-PIERRES. — *Au Conseil communal.* — Le Conseil vient de voter au personnel enseignant d'importantes augmentations. Il accorde 25 o/o du traitement à chaque membre avec un minimum de 600 fr. En outre, des indemnités pour la vie chère ont été accordées à ceux dont le traitement annuel ne dépasse pas 2500 fr. V, D.

VAUX-SOUS-CREVREMONT. — *Le lait.* — Les personnes âgées de 65 ans et plus, pourront obtenir au local de l'œuvre, 1/2 l. au prix de 0.40. Ils peuvent se faire inscrire. Dans le cas où il serait impossible de servir tous les vieillards le jour même, on recommencerait le lendemain au numéro suivant le dernier servi de la veille.

Menus faits. — On a volé des pommes de terre chez M. Cl., rue Namont. On a trait les vaches de M. Ma., à Henne. P. H.

CHAUDFONTAINE. — *Pour les véhicules* — Nous rappelons encore une fois qu'il est strictement défendu de passer sur le pont de la Vesdre avec une charge de plus de 1000 kil. Les charrettes des messagers qui se rendent à Verviers, doivent emprunter la route de Chênée, Beaufays, Louveigné et Theux. P. H.

MAGNEE. — *Gratification.* — Mardi dernier, nos édiles ont voté une gratification mensuelle de 50 fr. à l'instituteur. P. H.

HERVE. — *Un abus.* — Certains fermiers des environs ont été fêtés dernièrement d'une façon plus ou moins sincère.

Pourquoi les a-t-on fêté ?

Uniquement parce qu'ils avaient vendu le litre de lait à 0.50 cent. Ne trouvez-vous pas étrange de voir congratuler queiqu'un qui n'a, en somme, d'autre mérite que celui de faire payer une marchandise bien chère ! Effectivement, j'estime que débourser 0.50 cent. pour un litre de lait, pendant la guerre, et surtout en plein été, c'est beaucoup trop.

Ces manifestations ont été organisées, comme bien vous pensez, par des personnes clientes de la ferme, donc intéressées.

Il aurait été bon cependant, avant d'agir, d'examiner si réellement ces fermiers avaient droit aux félicitations leur adressées. Il y en a certainement dans le nombre ; mais ce n'est pas le cas pour tous. Est-on bien sûr que parmi eux, il en est qui n'ont pas vendu du beurre au prix fort ? Aussi de sévères critiques ont-elles été émises par notre population et elle a raison.

Oui, ces manifestations répétées vont produire une situation singulière : il n'y aura plus que de bons fermiers.

Voilà l'abus. F. B.

AYWAILLE. — *Pour nos soldats.* — Le Comité constitué sous ce titre n'a certes pas chômé. Ses collecteurs ont déjà recueilli la rondelette somme de 1000 francs, ce qui fait que le but poursuivi, qui consiste dans la fondation d'une messe solennelle à perpétuité, à l'intention de nos soldats, est dès maintenant assuré. Le Comité vient de décider que cette messe se dira chaque année le premier lundi du mois d'août.

Repas scolaire. — On se rappelle l'article publié récemment dans ces colonnes, à propos des miches grises distribuées à nos petits écoliers, ce qui mettait notre commune dans un état d'infériorité vis-à-vis de ses voisines. Nous apprenons avec plaisir que cette situation va cesser ; le Comité du repas scolaire vient en effet de s'entendre avec un boulanger qui s'engage à fournir des miches blanches. Tant mieux ! Nos petits écoliers surtout applaudiront !

Vols champêtres, — Les vols de grains et de pommes de terre se multiplient. Il serait grand temps que des mesures énergiques fussent prises et tout d'abord que l'on augmentât les hommes de patrouille dont le nombre est tout à fait insuffisant. J. H.

MARCHIN. — *Menus faits.* — La patrouille a arrêté deux individus volant du seigle appartenant à M. Lawalrée.

— Le Comité de la soupe scolaire qui s'est toujours dévoué d'une façon toute particulière à revendiquer les intérêts de l'enfance, s'est arrangé de façon à procurer une miche à chaque enfant également le dimanche. P. G.

ANDENNE-SEILLES. — *Echos de la commune et des environs.* — M. le Procureur allemand informe la population qu'en raison du nombre croissant de vols dans les campagnes et afin de protéger les récoltes, le Tribunal comminera des peines particulièrement sévères en de pareils cas. M. le Procureur allemand engage le public, dans son intérêt propre, à coopérer dans la mesure du possible à la découverte des auteurs des vols de ce genre. Il est grand temps de mettre un terme à ces déprédations. Journellement des bandes de 30 et 40 maraudeurs, malgré les gardes-champêtres et les patrouilles civiles, dévastent les jardins et les champs. Des conflits sanglants se sont produits, ces individus sont armés et ne reculeraient pas devant un crime. Les fermiers, une fois la récolte faite, sont obligés de les rentrer immédiatement, de crainte que le lendemain elles ne soient enlevées.

— A Haltinnes, nouvelle série d'amendes infligées aux cultivateurs qui ne mettent pas assez de beurre à la Centrale ; ces amendes variaient de 100 à 200 marks.

— A Fécc, au préjudice du fermier Henrard, on a coupé des épis de seigle et de froment sur 2 ares environ ; à la ferme de Goesnes, vol d'escourgeon.

— A Perwez, vol de seigle à M. Lambotte. P. G.

Les Théâtres

TROCADÉRO

Matante Nanète. — Amours di prince

Cette matante Nanette est une excellente personne qui a passé d'à peu près deux lustres l'âge où l'on coiffe Ste-Catherine, et qui a reporté sur deux neveux orphelins tout ce que son cœur sans emploi pouvait contenir d'amour, de tendresse, de sollicitude. Comme tous ceux à qui la vie n'a pas souri, elle a l'affection exigeante, égoïste quelque peu tyrannique. Elle qui ne s'est pas mariée ne peut se faire à l'idée que l'un de ses jeunes gens, qu'elle aime et soigne comme une mère, puisse la quitter pour aller vers une autre femme, une femme qu'il nommera la sienne. Lorsque ce triste jour arrivera, elle perdra la tête, éclatera en reproches véhéments qui seront suivis d'une longue bouderie, et tout cela ressemblera bien fort à du dépit amoureux. Et il faudra, pour la faire voir d'un meilleur œil ce mariage qu'on projette et qui menace de ruiner son pauvre bonheur, il faudra guérir le mal dans sa cause, procurer à cette jouvencelle montée en graine ce qui lui manque : un mari. Un ami bénévole de ses neveux, Tossaint, qui lui aussi a dépassé la trentaine, se chargera de fournir pour elle un amour longtemps contenu, et auquel une entrevue opportune donne l'occasion d'éclater. Matante Nanète est une excellente personne permettra aussitôt à son neveu tout ce qu'il désire, ouvrira toute large sa porte à sa promise. Ajouterons-nous que pour ne pas que la comédie finisse sur une impression désagréable, le complaisant Tossaint se prenant à son propre piège, finira par offrir son cœur à celle-là même chez qui il a par jeu fait naître l'amour. Cette comédie d'une bonne tenue, peut être un peu fade mais adroite et d'un intérêt soutenu, est jouée avec tact par Mmes Andrien et Zwyns, MM. Loncin, Ledent, Halleux, Roussar et Brasseur.

Amours di prince, la bouffonne fantaisie carnavalesque de M. Duyseux, est enlevée avec brio. TCHANTCHET.

RAVITAILLEMENT

LIEGE

La distribution du sucre

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la vente du sucre commencera le jeudi 8 août dans les magasins communaux de ravitaillement. La ration individuelle est fixée à 750 grammes de sucre en morceaux, au prix de fr. 3.12 le kg., soit fr. 2.34 la ration.

La distribution aura lieu pendant douze jours, suivant l'ordre alphabétique des affiches. K.

SAINT-NICOLAS

Cette semaine on servira les non secourus.

Au magasin du C. H. N., distribution de saindoux : 300 gr. par pers., pour 1.50.

Aux magasins communaux vente de : esprit de vinaigre à 9 fr. le litre (un litre de ce produit permet de faire 3 litres de vinaigre) ; vinaigre, 3.75 le litre ; potkèse à 0,66 le dixième (sans rationnement) ; fils à 0.55 et 0.50 la carte et à 2 cartes pour 0.55 ; savons en briques, 3.90, 3.40, 3.25 ; 1.40 (pour la lessive) ; eirage 0.45 la boîte ; allumettes, 0.11 la boîte. Y. F.

CHÊNÉE

Au magasin Hispano-Néerlandais, place du Pont, distribution de malt, 250 gr. par personne au prix de 0,40 la ration.

Au magasin communal, rue Neuve, vente d'allumettes, prix 0,11 la boîte.

Le sucre n'étant pas arrivé, la distribution commencera dès qu'il sera annoncé. L. A.

VAUX-SOUS-CHEVREMONT

Vente des rations supplémentaires de pains de 70 et 100 gr. Vu l'augmentation des participants à la ration de 70 gr. de pain, l'ordre de vente sera modifié comme suit : 1o Ration de 100 gr., tous les 14 jours comme d'habitude ; 2o ration de 70 gr. tous les mardis par moitié.

Ordre des ventes : Mardi 13 août, 1re moitié. De 1 1/2 à 2 1/2, de 1 à 300 ; de 2 1/2 à 3 1/2, de 301 à 600 ; de 3 1/2 à 4 1/2, de 601 à 900 ; de 4 1/2 à 5 1/2, de 901 à 1200. 1, 2 et 3 pers., 1 pain ; 4 et 5 pers., 2 pains ; 6 et 7 pers., 3 pains ; 8 et 9 pers., 4 pains ; 10 et 11 pers., 5 pains ; 12 pers., 6 pains.

Mardi 20 août, aux mêmes heures, 2e moitié. 2 pers., 1 pain ; 3 et 4 pers., 2 pains ; 5 et 6 pers., 3 pains ; 7 et 8 pers., 4 pains, 9 et 10 pers., 5 pains ; 11 et 12 pers., 6 pains. P. H.

OUGREE-SCLESSIN

Semaine du 10 au 17. — Samedi 10 : de 7 h. à midi, rations de 100 gr. (50o pain) aux trois magasins. Dimanche 11 : de 7 à 9 h., rations de 100 gr. (50e pain) aux trois magasins. Mardi 13 : farine au Centre, Mercredi 14 : farine à la Poudrière et à Sclessin. Jeudi 15 (Assomption). Ouverts de 7 à 9 h. pour les pains seulement. J. G.

JEMEPPE

Jeudi 8, de 1 à 4 h., dans chaque local respectif, on distribuera la ration de 70 gr. à tous les nos indistinctement (les cartes de l'ancienne catégorie comme celle de la nouvelle).

Les personnes ravitaillées en farine et qui ont droit à la ration de 70 gr. recevront cette dernière en farine, soit 52 gr. par jour, ce qui fait 728 gr. pour 14 jours, vendredi prochain, 9 court, en même temps que leur ration ordinaire. V. D.

BIBLIOGRAPHIE

« *Rip Van Winkle* », tel est le titre d'une charmante nouvelle de Washington Irving, qui paraît chez Wykmans. Cette édition s'adresse tout particulièrement aux étudiants et aux personnes qui s'intéressent à l'étude de la langue anglaise. On y trouvera des annotations utiles. Les éditeurs, MM. Corin et Paul Thiry ont eu l'heureuse idée d'adopter le système des *transcriptions phonétiques*, dont l'utilité, dans un ouvrage comme celui-ci, est incontestable. Elles facilitent considérablement la prononciation des mots anglais et constituent une innovation intéressante, qu'il convient de souligner. En vente, chez Wykmans, rue St-Paul. Prix : 0 fr. 95 (hausse comprise).

La série de ces publications est destinée à être continuée sous le titre général : *The English Student's Library.*

LES SPORTS

Athlétisme. — Région de Liége

Par suite du mauvais temps, la grande réunion d'athlétisme qui devait se dérouler dimanche dernier, au terrain de la Royale Liégeoise, parc de la Citadelle, est remise à dimanche prochain, 11 août, à 3 heures.

GRAND MATCH INTERVILLES

Liége contre Bruxelles

On annonce pour le dimanche 18 août, à 3 heures au terrain du Sporting Club du Charbonnage du Bois d'Avroy, rue Verte-Voie, à Sclessin, un grand match d'athlétisme, lequel verra aux prises nos meilleurs athlètes régionaux contre les champions de la capitale.

A cette occasion, les réputés éléments de l'Excelsior S. C. de Bruxelles effectueront le déplacement ; nous reverrons avec plaisir V. Jacquemain, Morren, Dejoie, Deadauw, G. Parentam, Vanderwinden, Deporre, Leder, Tassenhèe, Vanderwee, Delmarc, Beckmans, Zeghers et Walravens.

La réunion aura lieu au profit d'œuvres de bienfaisance du Sclessin et est organisée par le S. C. du Bois d'Avroy, sous le patronage de l'Association liégeoise d'athlétisme.

Au programme figureront des courses plates et avec obstacles, des sauts et lancements, des courses de relais, la traction à la corde et le grand steeple-chase.

Boxe

MATCH DE PAUS-SPADIN

Mardi dernier, à Anvers, s'est disputé, pour une seconde fois, un match entre Jef De Paus, champion anversois, 76 kil. et Pierre Spadin, liégeois, 71 kilogs.

Le combat comportait 15 rounds de 3 minutes et termina par la victoire de De Paus, par knock-out, au 4e round.

Poids et Haltères

M. Louis Williket, champion liégeois des poids et haltères, nous demande de faire remarquer que son défi ne s'adresse pas seulement aux athlètes belges du poids maximum de 75 kilos, mais encore à tous les athlètes liégeois, quel que soit leur poids. JIDE.

BOITE POSTALE

ORPHELINE DE GRIVEGNEE. — Il nous est impossible de répondre utilement à votre demande, sans avoir lu au préalable les testaments, dont vous nous parlez.

Nécrologie

Monsieur André Smal et ses enfants ;
Madame Georges Vandenkieboom, née Jenny Smal et ses enfants ;
Monsieur Auguste Degraux et ses enfants ;
La famille Degraux ;
La famille Smal,
ont la douleur de vous faire part de la mort de

Madame Céline DEGRAUX
Veuve de Monsieur Léon SMAL

décédée inopinément à Huy, le 31 juillet 1918, à l'âge de 71 ans.

Les obsèques, suivies de l'inhumation au cimetière de Seilles, ont eu lieu le 3 août, dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 17880

Les familles Closset, Schouille et Polis-Closset nous prient d'annoncer la mort de

Madame Auguste CLOSSET
née Marie SCHOUILLE

décédée le 2 courant à l'âge de 44 ans.

La défunte a été inhumée le 6 août au cimetière de Ste-Walburge, dans le caveau de la famille, et, selon son désir, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité. Cet avis tient lieu de faire-part. f 8745

M. et Mme Paternostre-Remy et leurs enfants ;
M. et Mme Martemianoff-Léonard
et Mlle Yvonne Léonard font part aux amis et connaissances de la mort de

Madame Veuve REMY-RADOUX

Les obsèques suivies de l'enterrement dans le caveau de la famille auront lieu le jeudi 8 août, à 9 heures. Réunion rue de Robermont, no 3, à 8 3/4 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part. f. 8746

Avis de Sociétés

BRASSERIE LOURTIE-DOR

(SOCIETE ANONYME)
RUE VIVEGNIS, 295, A LIEGE

L'Assemblée Générale ordinaire du 15 Juillet a été postposée au mardi 27 Août, à 3 heures après-midi au Siège social.

Pour y assister, MM. les Actionnaires doivent se conformer aux statuts en déposant leurs titres dans le délai prescrit soit au Siège social, soit à la Banque Frésart et fils à Liége.

Ordre du Jour :

1. Rapport des Administrateurs et Commissaires ;
2. Bilan et Compte de Profits et Pertes au 30 Avril 1918 ;
3. Approbation d'achat d'immeubles ;
4. Décharge à donner aux Administrateurs et Commissaires ;
5. Nominations dans les Conseils.

L'Administrateur délégué,
E. LOURTIE. (1124)

TEINTURE

ATTENTION AUX MARQUES DE GUERRE !

"LA MAROCAINE", la plus ancienne marque en gros paquets. Teint tous les tissus. Toutes teintes. Forte réclame. Achetez au fabricant direct

-o P. HANCART o-

Rue Teinturerie, 16-18-20, Forest

Je demande dépositaires acheteurs.

ACTIONS-TITRES. Achat d'Obligations. — Payement immédiat 9 à 6 h., dimanche de 9 à 12 h. Rue de l'Université, 11. 6002

L'Œuvre des Derniers Devoirs prend à sa charge tous les frais de funérailles de ses membres. Pour renseignements s'adresser à M. de Ruyck, 180, bd de la Sauvenière, Liége. 27202

LES SPECTACLES DU JOUR

CE MERCREDI 7

GYMNASE. — A 3 h. précises, *Michel Strogoff.*
WINTER. — A 2 1/2 h., *Purée et Cie*, pièce d'actualités en 3 actes de Georges Ista.
CINEMA MONDAIN. — Le cachet sanglant, drame policier. — Célibataires mariés. — Duel de détectives, drame cow-boy.
STELLA. — Léon Jamotte, diseur à voix. — Christof, comique. — Les Peemeldès, duettistes, dans la revuette : *Ça va toujours*, de M. Fern. Dieperinck.
CINEMA ROYAL REGINA. — Matinée à 3 h. : Loulette, diseuse. — Jenny et son Partenaire, acrobates. — Remondo, équilibriste. — *Le Coup de Minuit*, vaudeville. — Au Cinema : Vengeance du passé. — Grand d'amour, en 6 parties.

Renseignements

Un coffre de livres de normaliste a disparu à Liége. Forte réc. à qui le remettra au bureau du journal. 1127

POUR 1 MARK

J'env. 3 éch. ant. cirage et 1 échant. savon avec freig.
56 Rue de la Caserne **56**
BRUXELLES
15337

Jules François, Huy

Remplacement des robinets en cuivre par des robinets en métal autorisé. 17355

La jeune fille de Hueegnies qui a quitté son domicile est priée de donner de ses nouvelles à ses parents. 17881

Demandes d'emploi

Dlle 26 ans, comptable, sténodactylo, conn. l'anglais, ch. pl. Ec. r. Struthe, 14, Liége R.923

Vve, âge mûr, b. éduc. tr. soign., écrit., cout., men., pénibl. affligée de dureté d'ouïe, cherche place stable et tranq. de confiance de b. maison, ou dirig. pet. intér. pers. seule. Tient égards. Ecr. S.A , rue des Vergers, 7 R.873

Jne fille de bonne famille, connais. parfait. fine lingerie et broderie, accepterait pour deux mois nourriture et entretien en échange de ses services dans b. mais. cath. Ec. J L., r. des Champs 16, Liége. R.938

Jne fille âge mûr con. b. cuisine dem. pl. ménage 2 ou 3 pers., b. certif., s'adr. rue Eugène Renette, 3, Grivegn. f 8731

Forte fille sach. traire dem. pl. r. de la Chartreuse, 125, Grivegnée. f 8732

On. ch., cav. centre, salle 8x9 m. conv. pour réunions, gymnastique, musique, etc. Loc. 175, r. de Campine. R.884

On cherche à louer envir. quai de Maestricht et r. Hongrée gr. remise ou magasin (rez-de-chaussée). Ecr. C.R., Montagne Ste-Walburge 32. R.939

A louer bd de la Constitution 52, belle maison av. porche, garage, jardin, gaz, électricité. S'ad. r. des Prémontrés 2. 1120

Chambre garnie à louer à personnes tranquilles. S'adr. rue Robertson, no 18, Liége, Longdoz. R. 933

Beau quartier à louer à Mr seul r. Duvivier 28. f8738

On dem. pour 2 pers. petit quartier av. gaz et util., cave. Ecr. imp. Macors 69. f 8730

On ch. chamb. gaie av. réché Rossard, 26, r. de Huy. f 8740

On désire louer café garni. Rossard, 26, rue de Huy. f 8741

2 pers. tranqu. ch. quartier 3 ou 4 p. av. gaz, prix de gu., quai de la Boverie 53. f 8736

Maison 2 ét., jardin, à louer 21, r. du Vertbois, libre 1er septembre. f 8727

On dem. à louer pet. mais. moderne, toutes util., quart. Vennes, 5, r. du Midi. f 8726

Ventes et Achats

Occasion. - Linoleum, Tapis, Salle à manger à vendre pl. du Parc, 3. 1166

A vendre pots en grès Liebig 1/8 et 1/4 de livre, rue Otto Vénius 9, Anvers. 1132

L'EPARGNE BELGE, Compagnie d'épargne et d'assurances, fondée en 1904, demande agents actifs et honorables dans les provinces de Liege et de Limbourg. Appointements et commissions. S'adresser au siège social : 18-20, r. Roger Vanderweyden, à Bruxelles. 1026

Dame 47 ans, symp., par suite revers, désire place tranq. pr aide-ménage, cout., écrit., vie fam. Adr. pr écrit, L. B., r. Kinkempois, 40. R. 932

Jne fille au cour. du service demande place de ferme, gage 30 fr. et nourri., S'ad. Pavé du Gosson, 37, Montegnée. f 8717

Jne homme instr. moyne, con. all. et dactyl. ch. pl. Ec. J. Ruthiel, r. Paradis, 86. f 8723

Offres d'emploi

On dem. serv.-cuis. et fille de quart. au cf de leur serv., b. réf., Hôtel Emond, Huy. 17951

LE TELEGRAPHE
Bons vendeurs sont demandés pour les envir. de Waremme. Ec. r. de Liége 38, Waremme. R.928

DENTISTE ch. mécanicien rue du Vertbois, 9. f 8667

On dem. servante bonn. 11, r. des Guillemins (café). f 8742

Le curé de Tohogne dem. servante. Inutile se prés. sa bonnes références. 1139

Femme d'cavr. est dem. les matin., boul. d'Avroy, 55. f 8730

On dem. modèle chez sculpteur. Ec. W. R. r. Luhy, 3. f 8715

Ch. Delnero et Cie, 39, rue du Pot-d'Or, demande garçon de courses de 16 à 18 ans. f. 8710

Dem. apprenti tapis.-garn. salaire, rue Trappé, 11. f 8720

On demande une bonne servante, r. Hemricourt, 7. f 8722

On dem. de bons ouvriers ferblantiers-tôliers. S'ad. rue St-Léonard, 171. f 8724

Musiciens

On dem. violonistes répétiteurs des chœurs au Théâtre Trianon ; s'y ad. de 11 à 12 h. f 8744

Ventes et locat. d'Immeubles

On désire louer café-restaurant non meublé, se reprise, dans rue fréquentée. Faire offre par écrit rue Wazon 23. 1121

BUREAU A LOUER, 8, PLACE VERTE, 8. 903

Cherche à louer pet. maison mod., sit. assez centrale. S'ad. Aven. des Thermes 54. 1096

Suis achet. d'une maison r. de Sclessin ou Kinkempois. S'ad. r. de Fétinne 28. f 8526

On cherche à louer 2 chambres bien meublées, si possible usage de cuisine, préfér. boulevards ou long de la Meuse. S'adr. place du Congrès, 13 R 907

CENTRALE DES MATERIAUX
deconstruction et divers
Neufs et réemploi
VENTE ET ACHAT
31, r. du Pont-d'Avroy, Liége
969

Achète prix extra hauts les fortes parties seulement
BOUCHONS
neufs et usag. divers et vente des bouchons retravaillés, 24 r. Harlez, Fragnée. f 7852

On achète bouchons, carpettes et linoleum place du Parc 3. 1131

BOUCHONS
J'ach. champagne jusque 45 cent. pièce, vieux et neufs à vin aux plus hauts prix, rue Souverain-Pont, 3. f 7557

BOUCHONS
80, rue Natalis
paie 10 o/o plus que concur. f 7833

Couvre-Lits crochetés
J'achète au plus haut prix
Rue du Palais, 26
f 8743

Bouchons
sont achetés 55 frs le kg, 49, r. de Hesbaye. f 8419

Joli costume homme, neuf, à vendre. Sadr. 72, r. Billy, Grivegnée. R 906

Cost. hom. à vend. 4t. neuf S'ad. pl. Verte 17 (3e). R.917

COUVRE-LITS CROCH.
Toiles à matelas, meubles, vêtements, payés hte prix r. Surlet 30. f 8103

VIEUX DENTIERS
J'ach. au plus haut prix, rue Cathédrale, 112, Liége. f 7547

A vend. belle et grde serre r. Ste-Marguerite 64. R.920

Bon piano à vendre 41, quai de la Dérivation 41 R.899

Bois découpé à vendre rue Surlet 67. R 828

Couvre-lits crochetés
Paie jusque 35 frs le kg
58, r. Maghin, Liége. f 8443

Achat de vêtements, chaussures, etc., r. du Rêve, 5. f 8651

A vendre 2 Manteau dame et pélerine de dame, gabardine fillette, corset, soie blanche pour blouse, 28, r. Pont d'Avroy, au second.

ROUL. } Ach. à 17 fr. le kg
PIANO } Rue St-Gilles 66. f 8725

Caisse enregistreuse à vend. pl. du Marché 35. f 8721

A vendre jues chiens bruxellois, S'adr. rue Ernest Solvay 288, Sclessin. f 8729

Dés. ach. salle de bain, rue des Eburons 43. f 8671

Linoleum, bois à découper à vendre 18, rue de la Paix. f 8784

Bureau-ministre et bibliothèque acajou, livres, romans publications, à vendre r. des Clarisses 3. f 8733

Argent trouvé
J'achète au plus haut prix : nappes, stores, linges de maison neufs ou usagés.
Bureau d'achat :
8, r. Maillard, Liége
de 8 à 12 et de 2 à 6 heures.
Courtoisie. Discrétion.
f 8737

ACHETE
Couvertures
toiles tous genres
Toiles à matelas
19, rue Féronstrée, 19
9 à 11 heures matin
f 8493

BEAUCHOIX de Voitures d'enfants à vend. d'occas. rue St-Léonard, 3 41. 704

MEUBLES - VÊTEMENTS mob. rich. et ord., glac. m. ab. couv. toil., matelas us., linge, payés h. prix rue Villette, 24. 1070

Le Trémolo
Rol des TAMIS méc.
En vente partout 906

Vente-achat bois constr., matériaux, matériels, démol. S'ad. café Giroulle, place du Marché, Liége. 250

Cristaux de soude
35 francs les 100 kgs franco 12, r. Mouton Blanc, Liege. 1050

On dem. tonneau à purin pour cheval. S'ad. r. Fording Nicolay 235, St-Nicolas. 1140

Enseignement
Anglais, all., esp., rus. pr prof. Polyglotte, 11, rue des Célestines, 11. R 841

Cours d'Anglais par dame. Leçons particulières. Conversation. Perfectionnement. Ecr. rue de l'Académie, 62. R 910

Leçons de piano 8 fr. par mois, par médaille Conservatoire, 118, r. Paradis. R.902

Commerces à remettre
A remettre après fortune faite, commerce primeurs, poissons, volailles. Belle situation, quartier riche. Pour cond. s'adr. bd d'Avroy, 276. f 8593

Divers
Madame CROMPS
Accouch. 1re cl., consult. tous les jours, r. Pandin, 134. 549

ACCOUCHEUSE
de 1re clas. Consultat. tous les jours. Prix modér.
G. Schmitz rue Don Fanchon
7, près du Pont Maghin
797

Mme DEDRICH, accoucheuse de 1re classe, r. d'Artois, 41 coin de la rue des Guillemins, consultations de 10 à 4 h. 976

Maison d'Accouchement BURNAY
FONDEE EN 1890
59, RUE VARIN, 59
Mme Burnay reçoit de 1 à 3 jours Consultations. 936

Mme CROMPS-ESSER
Accoucheuse diplômée
43, rue Varin, 43, Liége-Guill. 921

Mme Nemery
accouch. de 1re cl. Consultation t. les jours avant 12 h., sauf vendredi et samedi. *rue de l'Académie, 33, Liége*
SOINS ANTISEPTIQUES
R. 802



Société, rue Defrance, 76 Bressoux, recueille chiens et chats à domicile sans demande. R.864

Etude de Maître HAULT, notaire à Liége
108, Boulevard de la Sauvenière

Lundi 12 Août 1918, à 2 h., en son étude, le notaire Hault exposera en vente publique en 20 lots

Une Belle et Bonne Ferme

sise à Ninâne-Chaudfontaine, près de l'Eglise, et partie sur Forêt, mesurant en totalité 22 hectares 40 ares, exploitée par Mme Veuve Jean Seret. Libre de bail le 1er mars 1919.

La propriété comprend une carrière de grès à pavés et outre l'habitation du fermier une maison dit quartier-maître.

Pour le détail, voir les affiches.

Renseignements et plans en l'étude du notaire. f.4892

DORA Crème pour chaussures 31, r. Navez, Bruxelles



LIÉGE : Vivario, 50, rue de l'Université, 50.
HUY : Lawalrée, coin r. Mousnie et Rotisseurs
25218

PLACEMENT de CAPITAUX
à 6 o/o garanti par 1re hypothèque. - S'adresser :
Comptoir des Valeurs Mobilières, Bruxelles
32, rue du Lombard. - Agents sont demandés. 15330

Administration de tout premier ordre
Capital deux millions, accepte encore quelques correspondants, bien rémunérés, dans les régions agricoles du pays. Pour pouvoir obtenir cet emploi, il est requis d'avoir la parole suffisamment facile, d'être honorable et de savoir bien se présenter. Ecrire à M. E. SPINOY, 177, rue Gaucheret, 177, à BRUXELLES 15325

ADRESSEZ-VOUS
pour vos ordres de Bourse et placement à la
CAISSE GÉNÉRALE
(Société Anonyme)
52, Rue de Spa, 52
-- BRUXELLES --
qui donne les meilleurs et les plus sûrs conseils parce qu'elle est la mieux renseignée.
Renseignements gratuits. 26382
Ecrivez-nous pour nos conseils actuels.

LIBRAIRIE FAUST
50, RUE NEUVE, 50, HUY
Dépôt principal du Journal ***Le Télégraphe***
pour la région de Huy
VENTE & PUBLICITE
R 923

ECOLE POLYTECHNIQUE SUPERIEURE
3 et 5, rue Monulphe, Liége
Diplômes d'Ingénieur en 3 ans
Sections de Mécanique, d'